

13 rue de l'école 68127 Ste-Croix-en-Plaine

03.89.22.08.32

ce.0680203B@ac-strasbourg.fr

Circonscription d'Andolsheim

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école du premier trimestre

Vendredi 8 novembre 2024

La séance débute à 18h00.

Présent(e)s : M. Gross Julien (adjoint au maire) ; Mme Ritter Céline (enseignante des CP section) ; Mme Renault (enseignante des CP bil partie allemande) ; Mme Bon Muriel (enseignante des CE1-CM1) ; Mme Baeumlin Estelle (enseignante partie allemande des CE1 bil-CE2 bil et des CM1bil-CM2bil) ; Mme Glasser Julie (enseignante partie française des CE1 bil-CE2 bil et des CM1bil-CM2bil) ; M. Schelcher Luc, directeur (enseignant des CM2) ; Mme Bourgogne Clémentine (enseignante des CM2 le lundi et un jeudi sur 3, jours de décharge de direction) ; Mme Niederberger Laurence (enseignante des CE2) ; les délégués des Parents d'Elèves : Mme Wahl Marilyne, Mme Weiss Anaïs, Mme Stoerkler Séverine, Mme Richalet Elodie, Mme Bretz Hélène, Mme Basili Cindy, Mme Hoeck Lydia, Mme Littolff Sylvie, Mme Trimaille Rébéka, Mme Burdloff Mélissa, M. Hebert David ; , Mme Tergemina Maria (directrice adjointe du périscolaire).

Excusé(e)s : Mme Huguenot Audrey, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription d'Andolsheim (faisant fonction) ; M Ackermann Mario, Maire ; Mme Godde Séverine, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires ; les délégués des Parents d'Elèves : Mme Muller Sandra ; les AESH : Mme Weifert Nathalie, Mme Payet Monique, Mme JOGA Valérie, Mme Soares Marques Clara (Service Civique)

1-Présentation des membres du Conseil d'école et de ses attributions:

Présentation des Délégués des Parents d'Elèves élus le 11 octobre 2024 et de l'équipe enseignante.

Au niveau de l'équipe enseignante :

Départ à la retraite de M. Hecky. Mme Bourgogne est nommée pour assurer la décharge de direction passée à tiers temps.

Attributions du Conseil d'école :

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il donne tous les avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Le Conseil d'école statue sur propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par la réglementation et il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Adoption du Compte-rendu du Conseil d'école du 28 juin 2024 : à l'unanimité

Effectifs et répartition des élèves en ce début d'année scolaire 2024:

Nombre d'élèves total : 158 dont 54 bilingues.

Nombres d'élèves pour chaque niveau

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22 mono 7 bil	9 mono 15 bil	28 mono 13 bil	18 mono 9 bil	27 mono 10 bil
29	24	41	27	37

Répartition par classe

CP	Mme Ritter	29 (L-J) 22 (M-V)
CP bil	Mme Renault	7 (M-V)
CE1bil-CE2 bil	Mmes Baeumlin (M-V) et Glasser (L-J)	15+13 = 28
CE1-CM1	Mme Bon	9 + 18 = 27
CE2	Mme Niederberger	28
CM1 bil – CM2 bil	Mmes Baeumlin (L-J) et Glasser (M-V)	9 + 10 = 19
CM2	M Schelcher et Mme Bourgogne (L et 1 J/3)	27 (dont 1 en Itep)

Prévision actuelle de l'effectif des CP pour la rentrée 2025 : 41 (20 mono et 21 bil).

Départ de 37 CM2. Delta de moins + 4 élèves.

2-Le règlement intérieur

Comme chaque année, quelques modifications ont dû être apportées et donc doivent être soumises au vote du conseil d'école avant distribution sur demande et affichage.

Les modifications à apporter sont uniquement dues aux nouveaux horaires de l'école votés lors du Conseil d'école du 15 mars 2024 et validés par la mairie.

Le règlement intérieur dans son ensemble est adopté à l'unanimité.

Retour sur la modification des horaires de l'école à la demande des parents élus :

La directrice du périscolaire explique que les élèves sont heureux d'avoir le temps de faire des activités sportives, artistiques et ludiques pendant la pause méridienne. Le périscolaire est encore en attente des plateaux mais veille à ce que le dessert, le plat et le fromage ne soient pas mélangés dans la même assiette comme c'est arrivé en début d'année.

3-L'évaluation d'école 2024/2025

Cette année, l'école fait l'objet d'une évaluation d'école. L'objectif, en collaboration avec l'école maternelle, est de faire un état des lieux, de définir des problématiques et ainsi définir les axes du prochain projet d'école.

Les élèves ainsi que tous les parents ont déjà répondu à un questionnaire permettant à l'équipe enseignante d'affiner et d'étayer sa réflexion.

Les résultats de cette évaluation devront être exposés lors du dernier conseil d'école de l'année ou lors d'un conseil d'école extraordinaire s'il a déjà eu lieu.

4-Sécurité : PPMS

PPMS : plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur, PPMS intrusion

Mises à jour début octobre.

Risques majeurs à l'école de Ste-Croix-en-Plaine : risques naturels (séisme, inondation, tempête), risques industriels (transport de matières dangereuses) et risque nucléaire (les pastilles d'iode sont disponibles à l'école), dans ces deux derniers cas, il y a confinement.

Mesures : -en cas de séisme : à l'intérieur se mettre sous les meubles, à l'extérieur s'éloigner des bâtiments

-en cas de tempête : à l'intérieur ne pas sortir, à l'extérieur s'éloigner des arbres ; si les délais sont suffisants : évacuation préventive possible.

-en cas de risque industriel ou nucléaire : PPMS

Conduite à tenir en cas de PPMS :

Pour les enseignants : activation de la cellule de crise et des missions assignées à chacun ; mise en sûreté des élèves dans les zones de confinement selon le protocole défini, s'assurer de la présence de tous les élèves de la classe lors du déplacement et vérifier les lieux dont on est responsable ; emporter le registre d'appel de la classe ; rassurer les élèves, arrêter les radiateurs ; se mettre à l'écoute de la radio.

Pour les parents : ne pas chercher les enfants à l'école même si les horaires de l'école sont dépassés ; rester calfeutrés ; écouter la radio.

Le premier exercice incendie s'est déroulé lundi 16 septembre.

Pour se conformer aux nouvelles réalités, une salle de repli a été trouvée : l'église.

Un exercice PPMS intrusion s'est déroulé le vendredi 11 octobre.

Il est commun aux trois structures (les deux écoles et le périscolaire). Comme il s'agit du premier, les enfants ont été prévenus.

6-Présentation des différents projets et actions passés, en cours et à venir :

Dispositif Phare.

L'école suit le processus de validation du dispositif.

Toutes les classes ont participé à la journée NAH (Non Au Harcèlement) le jeudi 7 novembre. Comme l'année passée, entre le 7 et le 15 novembre, une grille d'autoévaluation sur le harcèlement est proposée aux élèves du CE2 au CM2, l'objectif étant de disposer d'un instantané de la situation à l'école. Les données restent au sein de l'école (équipe pédagogique et parents d'élèves). Ces informations pourront éventuellement être transmises aux instances supérieures dans le respect de l'anonymat.

Intervention des parents élus : Que se passe-t-il si un enfant exprime un profond mal-être via le questionnaire ? Dans ce cas, l'équipe alerte les parents d'élèves de la classe concernée (les réponses étant anonymes). L'équipe du Dispositif Phare est constituée du directeur et de l'ensemble de l'équipe car chaque enseignant est concerné par ce qui se passe dans l'école.

Période 2

Sport à la Colombe

Période 3

Natation Sirénia (informations données dans la note de rentrée)

La réunion d'information pour les parents accompagnateurs se tiendra le 22 novembre.

Période 4

Sport à l'ASSE

Période 5

Tennis : Tous les élèves de CM1 et CM2 suivront six séances de tennis au club de Herrlisheim au cours des mois de mai et de juin.

Voile : Les élèves de CE2

Classe de mer : Les élèves de CM1 et CM2 iront en classe de mer du 21 au 25 avril 2025 (en attente des tarifs de la SNCF). Dans la mesure où la contribution des familles pourrait être supérieure à 160 euros, le directeur sollicite le conseil du conseil d'école pour autoriser le séjour : séjour voté à l'unanimité.

Activités du premier trimestre et projets

- Semaine des sciences (thème des océans en lien avec la classe de mer) Salle des Catherinettes Colmar le jeudi 10 octobre.
- La classe de M. Schelcher participe au Parlement des Enfants pour la création d'un projet de loi en lien avec la classe de mer « Quelle loi pourrait permettre de préserver l'océan ? » (volonté d'intégrer toutes les classes mais le projet n'était possible que pour une seule).
- Merdingen : une réunion préparatoire a eu lieu avec les enseignants de Merdingen. Il s'agit encore de trouver les deux dates d'échange.
- Sortie au cinéma dans le cadre du festival « Augenblick » pour les classes bilingues le 15 novembre (le transport est pris en charge pour la DARILV)
- Fête des lanternes : le vendredi 15 novembre, l'APEPA organise le traditionnel cortège, tous les enfants et adultes de l'école y ont été invités. Les classes bilingues, pour l'occasion ont confectionné leur lanterne en classe.
- St-Nicolas : en cours d'organisation

- Père Noël vert Secours Populaire : l'action est reconduite comme chaque année. L'école se charge de récupérer des jouets et des livres. Le périscolaire récolte des denrées pour les restaurants du Cœur.

- Marché de Noël : pour aider au financement des divers projets pédagogiques de cette année, la mairie a mis à disposition gratuitement un chalet pour l'école. Il s'agira pour les parents d'élèves et les enseignants d'organiser la tenue du stand. Il y sera vendu des sachets de petits gâteaux fabriqués par les parents (comme l'an passé), du chocolat chaud, du café, du jus de pomme et des marrons chauds. Merci à Mme Bretz d'avoir accepté de s'occuper à nouveau de la préparation des marrons chauds et de participer à la réunion d'information de la commune.

L'ensachage des petits gâteaux aura lieu le lundi 9 décembre (le matin).

L'APEPA prend en charge l'organisation du marché de Noël et reversera le bénéfice à l'école. Une vente de kit de pâtisserie est organisée, ils seront également en vente au marché de Noël. Une tombola sera aussi en vente au profit de la classe de mer des CM1/CM2. Une vente de fromage sera proposée au mois de février dont le bénéfice profitera à l'ensemble des élèves de l'école.

- Sortie cinéma pour tous les élèves pour Noël : les devis sont en cours.

- Projet Art et Nature pour les CP, CP/CE1/CE2 bilingues et les CE1/CM1 de l'école avec le Musée d'Histoire Naturelle de Colmar (4 interventions : atelier argile, sortie au musée, confection d'un herbier, aquarelle nature)

- Projet « Cartes postales » pour la classe de CE2 (100 cartes envoyées et 100 cartes reçues pendant l'année) afin de travailler la géographie autrement.

7-Mairie : sécurité, budget et crédits scolaires, socle numérique

Budget et crédits scolaires :

Bilan investissement :

- Pose de film thermique sur les vitres
- Aménagement garage à vélos/trottinettes
- Mise aux normes du tableau électrique
- Achat du dernier tableau numérique
- Informer la mairie si les ordinateurs des classes ont besoin de renouvellement d'antivirus
- Remplacement de deux BSO
- Peinture des couloirs
- Aménagement d'un parking à poussettes
- Réparation de la sonnerie
- Arrivée d'un nouveau photocopieur

Bilan budget : 7 855€ restants

Participation aux classes de mer : la mairie doit se concerter à ce sujet

Projets futurs : changement de la sonnerie, les plateaux du périscolaire, investissement Jocatop, mobilier (tables)

L'équipe remercie la mairie pour les différents investissements qui sont appréciés quotidiennement.

Point OCCE : 5 341,69 € (en octobre)

8-Points soulevés par les parents d'élèves.

- Lien entre périscolaire et école : les listes du périscolaire ne sont pas toujours actualisées à temps et les élèves vont au périscolaire alors qu'ils ne sont pas inscrits. Si les délais d'inscription et d'annulation sont respectés, les listes sont à jour. L'équipe est soucieuse de ne pas laisser un enfant seul à la sortie de la classe même si celui-ci à plus de 6 ans. Si un enfant se retrouve seul à la sortie de la classe et qu'il a un dossier périscolaire, il est pris en charge.

Précision périscolaire : pour des raisons de sécurité les listes du périscolaire seront distribuées dans les classes

- Fermeture du périscolaire pendant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint : les parents ont été prévenus tardivement. La mairie prend note du problème pour pouvoir donner une explication. Le périscolaire manque de personnel ce qui peut expliquer des fermetures plus fréquentes.
- Dépose-minute et stationnement : nécessité de rappeler le principe de son utilisation aux utilisateurs et les règles de bonne conduite aux abords de l'école

Diffusion du compte-rendu du conseil d'école : il sera affiché sur le panneau de l'école, présent sur le site de l'école et à la disposition des Parents d'Elèves sur demande, dans le bureau du directeur.

Dates des prochains conseils d'écoles : 2^{ème} trimestre : **vendredi 14 mars 2025 à 18h** ; 3^{ème} trimestre : **vendredi 13 juin 2025 à 18h**

Le Directeur clôt la séance à 20h05

Le Directeur : Schelcher Luc

La Secrétaire : Renault Marion